2024
octobre

Bulletin de liaison

société d'ergonomie de langue française

numéro 190

Société d'Ergonomie
de Langue Française

SOMMAIRE

Éditorial p.3

Composition du Conseil d'Administration p.4

Rapport moral 2023-2024 p.6

Rapport comptable et financier p.22

Projet d'activité 2024-2025 p.29

Conclusion p.33

Liste des acronymes p.35

Annexes p.36

Lire un rapport moral c'est accorder de l'importance à l'association à laquelle on adhère et au travail réalisé par les administrateurs ainsi qu'aux contributeurs des différentes commissions et associations, c'est aussi se projeter dans le projet de l'association. Votre regard, votre point de vue comptent et ce rapport servira de support à nos échanges lors de l'Assemblée Générale (AG) du 10 octobre 2024. Nous vous y attendons.

Cette année est marquée par les points suivants :

- La prolongation du travail de mise à plat des finances de l'association, trouver des pôles de réduction des dépenses, d'augmentation des recettes ;
- L'absence de candidatures pour les congrès de 2024 et 2025 mais des candidatures officielles pour ceux de 2026 et 2027 qui laissent entrevoir de belles perspectives en termes de dynamisme de notre communauté et de meilleures perspectives financières ;
- La volonté du CA de maintenir malgré tout, des évènements en 2024 avec une approche par territoire : les « Self à vous » ;
- L'engagement du CA dans l'organisation en 2025 du congrès de la Self sur Paris en partenariat avec les associations membres d'ORME et l'appui d'universités ;
- La prolongation d'un travail conséquent pour mieux nous identifier en termes de communication ;
- La persévérance pour garder des liens forts avec les autres associations structurées autour d'ORME ;
- Les actions soutenues des 3 commissions – Histoire, JPR et RP2 ;
- Notre proximité avec les autres instances internationales : IEA, FEES, ARTEE, ULAERGO (Unión Latinoamericana de Ergonomía), etc.

Le rapport est structuré selon le format habituel :

- Le rappel de la composition de l'équipe du conseil d'administration élargie ;
- Le rapport moral de notre société ;
- Le rapport comptable et financier pour l'exercice 2023 / 2024 ;
- Le projet de l'année 2024 / 2025.

Philippe NEGRONI,
Président de la Self

Directeur de la publication
Philippe NEGRONI

Rédacteurs en chef
Camille THOMAS
email : camille.thomas@ergonomie-self.org
Karine CHASSAING
email : karine.chassaing@ergonomie-self.org

Création et maquette
Elodie BARDON

Maquette et Impression
G.N. Impressions, Villematier (31)
contact@gnimpressions.fr

Adresser la correspondance à :
Marie GIUDICELLI
625 Chemin des Bousquetiers
83136 Néoules
Tél. : (+33)6 34 66 47 50
email : marie.giudicelli@ergonomie-self.org

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à l'AGE en visioconférence du 19 décembre 2023, le Conseil d'Administration (CA) nouvellement constitué est présenté ci-après.
Nous avons eu trois membres sortants : Valérie PUEYO pour fin de son second mandat (sans possibilité de renouvellement conformément aux statuts), Benoit ZITTEL pour démission et Rafaël WEISSBRODT pour fin de premier mandat (avec possibilité de renouvellement conformément aux statuts).
Trois nouveaux candidats ont été actés : Jeanne Martine ROBERT et Vanina MOLLO pour un premier mandat et Rafaël WEISSBRODT pour un second mandat.
Le bureau a été élu le 10 janvier 2024 lors du premier CA suite à l'AGE du 19 décembre 2023 en visioconférence.
Entre l'AGE du 19 décembre 2023 et le premier CA du 10 janvier 2024, Alexandre MORAIS a fait part de sa démission qui a été actée lors du CA du 10 janvier 2024.
10 votants membres du CA ont élu le bureau.

LE BUREAU

Pour chaque membre du CA sont précisés les groupes de travail et missions auxquel·le·s chaun·e contribue ainsi que leurs fonctions hors vie associative.

Philippe NEGRONI : *Président*
Groupe Congrès, Co-responsable du Bulletin de liaison.
Ergonome consultant – Sud Concept.

Alexis CHAMBEL : *Trésorier*
Groupe congrès – Communication – Recherche – Affaires Internationales.
Doctorant EHESP Lyon 2.

Karine CHASSAING : *Secrétaire Générale*
Co-responsable du Bulletin de liaison – ARTEE – référente Commission JPR – Groupe Recherche.
Enseignante chercheure en ergonomie, ENSMAC / Bordeaux INP.

Rafael WEISSBRODT : *Vice-Président Affaires Internationales*
Délégué IEA – Groupe Congrès – Recherche.
Professeur associé à la Haute école de santé du Valais, chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel.

Frédéric LUZI : *Vice-Président Affaires Nationales*
Relation avec les associations – Soutien à la fonction de trésorier – Référent commission RP2 – Groupe Communication.
Ergonome retraité, fondateur de l'Attellu di Ergonomia.

LES ADMINISTRATEURS

Anne GRUNSTEIN
Groupe Communication – Relations avec les associations.
Ergonome interne – Conseil Départemental de Seine Saint-Denis.

Marianne LACOMBLEZ
Référente Commission Histoire – Adhésions – Relations avec les revues – Groupe Recherche – Affaires Internationales.
Enseignante retraitée – Chercheuse – Centro de Psicologia da Universidade do Porto.

Bernard MICHEZ
Correspondant FEES.
Ergonome consultant – Ergotec – Groupe Affaires Internationales.

Camille THOMAS
Co-responsable du bulletin de liaison – Communication – Déléguée internet et Système d'information – Groupe Congrès.
Ergonome consultante – Alternatives Ergonomiques.

Vanina MOLLO
Groupe Recherche – Congrès.
Enseignante chercheure en ergonomie, HDR, Ipst-Cnam, CERTOP (UMR 5044).

Jeanne Martine ROBERT
Groupe Affaires Internationales.
Docteure en Anthropologie, Ergonome Européen.

Marie GIUDICELLI
Secrétariat administratif – Adhésions.

DÉLÉGATIONS ET PRÉSIDENCES DE COMMISSIONS (membres non-administrateurs)

Trois commissions réalisent un travail conséquent pour notre association. Elles sont présidées ou co-présidées par des membres non-administrateurs. Elles donnent la possibilité de démultiplier notre action ou de répondre à des besoins exprimés. Nous remercions ainsi :

Commission Histoire

- Présidence : Francis SIX
- Membres : Nicole CARLIN, François DANIELLOU, Frédéric DECOSTER, Annie DROUIN, Pierre FALZON, Alain LANCRY, René PATESSON, Jean-Claude SPERANDIO, Annie WEILL-FASSINA

Commission Jeunes Pratiques en Réflexion (JPR)

- Présidence : Julien BENOIST
- Membres : Emmanuel ARU, Juliette TRAN
- Membres du Pérou : Melissa BEHORQUEZ, Mirtha MESTANZA TUESTA, Carolina ULLIEN MANCILLA

Commission Risques Professionnels et Représentants du Personnel (RP²)

- Présidence : Ludovic PONGE
- Membres : Boris AUGROS, Clémence DENIS, Pascal ETIENNE, Louis GALEY, Eloise GALLIOT, Frédéric GAREM, Maria Sol PEREZ, Gérard VALLERY

AFFAIRES NATIONALES

Bourse de l'initiative

La possibilité de bénéficier d'une bourse pour un projet innovant destiné à soutenir l'ergonomie existe depuis quelques années. Aucune demande n'a eu lieu cette saison. La situation financière de l'association n'aurait pas permis cette année de soutenir des projets innovants mais cette initiative reste importante et la volonté au sein du CA de la maintenir pour les années à venir est unanime.

CE2 : Enseignement et formation en ergonomie

Le Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie (CE2) a pour vocation de fédérer les Enseignants-Chercheurs en Ergonomie et lance un appel à projets annuel pour soutenir ses buts :

- Promouvoir, structurer et défendre l'enseignement de l'ergonomie dans l'enseignement supérieur ;
- S'inscrire dans les actions nationales et internationales de structuration de cet enseignement ;
- Soutenir le développement de la recherche universitaire en ergonomie dans sa diversité.

Cet appel vise donc à financer des projets pédagogiques ou des projets de recherche ayant pour but de diffuser ou développer la connaissance de l'ergonomie. Les dossiers proposant une diffusion de leurs contenus ou résultats à l'ensemble de la communauté ergonomique, ceux construits avec des étudiant·e·s de Master ou des doctorant·e·s, ainsi que ceux impliquant des enseignants-chercheurs et des professionnels, seront particulièrement appréciés.

Date limite de dépôt des projets : vendredi 18 octobre 2024.

Pour plus d'informations : http://www.ce2-ergo.fr/actualites/index.html

ORME

La composition des Organisations Représentants les Métiers de l'Ergonomie (ORME) est restée la même que les années précédentes, avec huit associations (Adecape, Afisst, Arpege, Artee, CE2, Geder, RJCE, Self) et un syndicat (CINOV Ergonomie). Le fonctionnement est basé sur le principe d'un pilotage partagé. Les actions d'ORME au cours de cette année se sont conduites autour de plusieurs sujets, dont principalement :

- Étude OPIIEC : cette étude réalisée pour l'Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, des études et du conseil et des métiers de l'évènement (OPIIEC) a eu pour objet l'« Évolution des métiers liés à l'ergonomie, à la prévention des risques professionnels et à l'intégration des facteurs humains : compétences et qualifications nécessaires ». Les membres d'ORME ont participé de façon coordonnée et active à cette enquête afin d'expliquer au mieux la situation et les enjeux de la profession. Les résultats seront présentés durant un webinaire en septembre 2024.
- Fiche ROME : cette action, en lien avec France Travail, a repris cette année. Il s'agit de présenter le métier d'ergonome sous toute sa diversité et avec toutes les compétences nécessaires dans le référentiel numérique de France Travail à destination des entreprises

et des personnes en recherche d'emploi. Cette action au long court (il y a 10 ans que les premiers contacts ont été pris avec Pôle Emploi) devrait aboutir avant la fin de l'année 2024.

Commission Histoire

• Les réunions et la composition de la Commission

La Commission s'est réunie trois fois en présentiel et une fois en distanciel.
Sollicité, Pierre Falzon a accepté et participe désormais aux réunions et au travail commun.

• Les entretiens

Douze entretiens ont été réalisés et publiés sur le site durant cette période : Dominique Baradat, Emmanuel Couvreur, Pierre-Henri Dejean, Maude Demenois, Pierre Falzon, Thierry Morlet, Sandrine Nahon, Bernard Pavard, Yves Roquelaure, Bernard Senach, Jacques Theureau, Claude Valot.
La Commission a, en outre, élaboré l'hommage à Yvon Queinnec, suite à son décès.

• Les repères thématiques

La Commission a travaillé sur la rédaction de repères thématiques (RT) destinés à faciliter les choix de lecture des entretiens. Les textes de présentation des repères sont pilotés avant tout par le contenu des entretiens. Ils ne sont donc en aucun cas un état des connaissances sur le sujet mais bien ce que les personnes interviewées en ont dit.
La liste des RT publiés sur le site est :

- l'aéronautique,
- le BTP,
- la conduite automobile,
- l'école,
- les facteurs humains,
- la formation professionnelle,
- les situations de handicap,
- l'informatisation,
- l'ergonomie et les syndicats,
- l'ergonomie à l'hôpital,
- les mines,
- la production automobile :
    - o historique et contribution de l'ergonomie,
    - o rôle et place de l'ergonomie,
- les TMS,
- la SELF,
- les champs de la pratique en ergonomie,
- les organismes de rattachement,
- les secteurs de la pratique.

Quatre autres RT sont finalisés et prêts à être publiés sur le site : accidents et risques du travail, médecins du travail, milieu militaire, vieillissement.
Alain Lancry a renvoyé aux responsables des formations et des associations une note d'information avec la liste des repères thématiques publiés.

• Archivage de photos

La commission histoire a commencé à préciser les objectifs et les cibles d'une récolte de photos. Plusieurs types de photos sont identifiés :

- Des photos prises sur les situations de travail et celles rendant compte de l'évolution des technologies : elles peuvent faire l'objet d'un don de l'auteur aux ANMT de Roubaix
- Des ergonomes dans les situations de travail ou des ergonomes ayant contribué au début de l'histoire de la discipline : voir comment et où on peut les collecter.

• Archives

Madame Marie-Pierre Cordier, chargée de la cellule archives scientifiques rattachée à la Direction des bibliothèques, de l'information et de la science ouverte (DiBiSO) de l'Université Paris-Saclay, a informé la commission de l'existence d'un CDROM intitulé « Novembre 2015 entretiens bulletins Commission Histoire » reprenant bon nombre des entretiens menés par la Commission.

• Histoire de l'ergonomie chez Renault

Frédéric Decoster a présenté deux documents qu'il a rédigés à la demande de Renault sur l'ergonomie de la production dans l'entreprise. Un troisième document sur l'ergonomie du produit a été rédigé par Yves Tessier.

Commission Risques Professionnels et Représentation du Personnel (RP²)

Dans un contexte d'évolution du dialogue social suite aux transformations des instances représentatives du personnel et de l'émergence de nouvelles modalités de travail issues de la crise pandémique ; la commission RP² de la SELF continue d'investir les questions autour de la prévention et du champ de la santé au travail. Ses objectifs sont :

• De contribuer en tant que discipline à la réflexion théorique et méthodologique en articulant l'analyse de l'activité et la prévention des risques professionnels.

• De participer à mettre en valeur la diversité des pratiques et à élaborer un point de vue, pour les mettre en débat avec les partenaires sociaux impliqués dans ce champ.

La commission regroupe actuellement une dizaine de membres de la SELF. La commission se réunit périodiquement (environ tous les 2 mois) en mode distanciel.

L'année 2023 a été marquée par plusieurs actions de la commission autour des évolutions du travail et de la prévention en santé au travail. Deux actions majeures ont été engagées :

• Partenariat avec le laboratoire du GRePS de l'Université de Lyon 2 avec une journée scientifique le 11 mai 2023 autour des « développements et enjeux du télétravail »

La commission a co-organisé, avec le laboratoire du GRePS de l'Université de Lyon 2, une manifestation scientifique croisant les éclairages pluridisciplinaires de chercheurs et intervenants en psychologie du travail et ergonomie autour des développements et enjeux du télétravail. Cette journée a été aussi l'occasion de questionner les méthodologies habituellement utilisées pour aborder les relations entre travail, santé et prévention des risques professionnels. Une synthèse de cette journée est disponible sur le site au lien suivant : https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2024/03/synthese-journee-teletravail-05-2023.pdf

• Partenariat avec l'association ETHNA (Établi du travail Humain en Nouvelle Aquitaine), l'institut du Travail de l'Université de Bordeaux et la Chaire internationale d'études comparées de la santé au travail (CIECST) avec une manifestation scientifique le 15 décembre 2023 après-midi autour des « Nanotechnologies : enjeux de travail humain et de santé et sécurité au travail »

Cette demi-journée s'est déroulée sous format « Hybride » (présentiel et distanciel) et a permis de regrouper des chercheurs et intervenants autour des problématiques d'exposition aux Nanoparticules et des enjeux de développement des Nanotechnologies dans

l'industrie 4.0. Après des présentations thématiques de recherches sur ces sujets, une table ronde regroupant chercheurs et praticiens a abordé les enjeux pour les acteurs autour des dispositifs de prévention et des moyens à disposition. La commission a assuré le fil rouge de cet événement.

Commission Jeunes Pratiques en Réflexion (JPR)

La Commission Jeunes Pratiques en Réflexion a un double objectif de création d'espaces d'échanges sur la pratique du métier d'ergonome par et pour les jeunes praticiens, tout en favorisant une mise en mouvement de ces échanges au sein de la profession, des instances existantes et de l'ensemble des pairs.

Née en 2014, la Commission JPR a déjà organisé 24 journées d'échanges sur la pratique dans plusieurs villes de France et, depuis la crise sanitaire, en visio-conférence. Cela fait un total de plus de 270 participants et participantes depuis sa création.

Trois journées d'échanges ont été organisées cette saison :

- la première à Nantes sur la thématique « La fin d'intervention : clôturer, accompagner et évaluer son passage au sein de la structure »,
- la seconde en visio-conférence sur la thématique : « Les nouveaux enjeux de l'ergonome et de l'ergonomie au-delà de la dimension "traditionnelle" de la performance et de la santé au travail »,
- la troisième et dernière journée de la saison s'est déroulée à Marseille sur la thématique : « Les représentations des acteurs sur le travail de l'ergonome ».

L'année se termine avec le départ d'Emmanuel ARU, membre de la Commission depuis 3 ans en tant que trésorier.

Relations avec les revues – Activités, Pistes, Laboreal

Les relations avec les revues ont été poursuivies cette année.

Concernant la revue Activités, jusqu'à sa démission du CA, Alexandre Morais a assuré le maintien de la présence de la SELF dans le comité éditorial de la revue. Rafael Weissbrodt lui a succédé. Au cours de cette année, Marianne Cerf et Yvon Haradji ont présenté au CA un bilan des évolutions récentes et des projets de cette revue essentielle dans la dynamique de notre communauté. La SELF a continué à s'impliquer par un soutien financier à la revue.

À propos de la revue Laboreal, son lien avec la SELF étant assuré par Marianne Lacomblez, directrice de la revue et membre du CA, celle-ci a également présenté au CA un bilan de cette publication qui fêtera ses 20 ans d'existence en 2025. La SELF a, pareillement, maintenu son soutien financier.

Durant plusieurs années, la SELF apportait son soutien financier à la revue PISTES avant la suspension de la revue. Compte tenu de sa reprise progressive, les contacts ont été rétablis avec le comité éditorial par le biais d'Alexis Chambel, membre du CA et présent au Québec, afin de reprendre ce financement.

Ils nous ont quittés

Pierre PASTRÉ *(Octobre 2023)*

Chercheur en didactique professionnelle, il en a été l'initiateur. Son approche a nourri une école de recherche et de pratiques analysant le processus de conceptualisation au travail pour élaborer des situations de formation. Son dernier ouvrage, « La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes. Formation et pratiques professionnelles », est à la fois un bilan scientifique et un ouvrage très personnel.

Hugues MONOD *(Novembre 2023)*

Médecin, professeur émérite à la Faculté de Médecine Pitié-Salpêtrière, ancien directeur du laboratoire de physiologie du travail et ergonomie du CNRS, il avait débuté en tant que chercheur au laboratoire du CNAM de la rue Gay Lussac. Il fît partie des pionniers de la physiologie appliquée au travail humain, avant même la création de la SELF, qu'il présida de 1971 à 1973 et à laquelle il restera toujours attaché, ainsi qu'à l'IEA. En 2013, il a contribué à plusieurs chapitres de l'ouvrage réalisés à l'occasion du 50e anniversaire de la SELF. De 2002 à 2022, il participait aussi très activement aux travaux de la Commission Histoire, dont il était membre. Ce fut un grand Monsieur de l'ergonomie francophone.

Lauriane DOMETTE *(Novembre 2023)*

Ergonome au sein du cabinet Plein Sens, enseignante associée à l'équipe d'ergonomie du Cnam, elle a été diplômée d'un Master professionnel en 2013 à l'Université de Nanterre Paris X. Elle a ensuite poursuivi son parcours au CNAM de Paris avec un master recherche puis une thèse en ergonomie sur le thème des espaces de discussion sur le travail.

René BRUNET *(Février 2024)*

Conseiller en prévention à la MSA, co-auteur avec Jean Presselin, Marc Viel et Norbert See de l'ouvrage « Le risque et la parole – Construire ensemble une prévention des risques du travail dans l'agriculture et l'industrie » aux éditons Octarès, valorisant le travail de longue durée avec les partenaires des conseillers. Il a joué un rôle très actif dans les laboratoires LEEST puis Ester dirigés par Yves Roquelaure à Angers. Il a été impliqué dans de nombreuses collaborations de recherche, notamment sur les troubles musculosquelettiques et les risques psychosociaux.

Yvon QUEINNEC *(Mars 2024)*

Professeur d'université en ergonomie, il participe en 1994 à la création du Laboratoire Travail et Cognition, unité mixte de recherche du CNRS, dont il sera le directeur jusqu'en 1998. À partir de 1992, il codirige le DEA national d'ergonomie, parcours de formation à la recherche suivi par la majorité des chercheuses et chercheurs actuels en ergonomie. Son engagement pour l'ergonomie, notamment en tant que président de la SELF de 1989 à 1991, dépassera le plan national et francophone. En 1990-1991, il est président du conseil scientifique du congrès mondial de l'Association Internationale

d'Ergonomie (IEA) organisé à Paris et travaille de façon active en tant que représentant de la SELF à la définition des critères du titre d'ergonome européen en 1991.

Christiane OTT *(Juin 2024)*

Ergonome à la DRH de l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris), membre de l'équipe de Madeleine Estryn Béhar, elle a œuvré pour le développement de l'ergonomie à l'hôpital. Elle a également contribué à des études et réalisations collectives telle que l'efficacité des dispositifs médicaux invasifs dans la prévention des accidents exposant au sang, développés dans le contexte de l'épidémie de sida.

Régis OUVRIER-BONNAZ *(Août 2024)*

Enseignant à l'Institut du Travail et de l'Orientation Professionnelle (INETOP), Membre du laboratoire de Psychologie de l'Orientation, il a organisé avec différents collaborateurs des séminaires, publié des articles, édité des ouvrages dans une collection d'Histoire d'Octarès. Les travaux et les chercheurs et chercheuses en Ergonomie et en Orientation y ont une place essentielle. Il a toujours tenu à maintenir des liens de coopération avec la commission Histoire de la SELF.

Jean-François CAILLARD *(Septembre 2024)*

Après des études de médecine, il crée une structure hospitalo-universitaire de médecine du travail et fait une place à l'ergonomie hospitalière au CHU de Caen. Il a contribué à la création de l'ARACT de Haute Normandie en 1998 et a été président du Conseil consultatif d'orientation de l'ARACT-HN. Il fut également président pendant 7 ans de la Commission internationale de Santé au travail.

Nous vous invitons à lire les hommages et les entretiens qui retracent les parcours de ces enseignants/chercheurs/praticiens sur le site de la SELF (https://ergonomie-self.org/lergonomie/histoire-de-lergonomie/par-ceux-qui-lont-faite/).

AFFAIRES INTERNATIONALES

En 2023, le CA s'est doté d'un groupe Affaires internationales, formé d'Alexis Chambel, Marianne Lacomblez, Bernard Michez (président de la FEES – Fédération des sociétés européennes d'ergonomie), Jeanne-Martine Robert et Rafaël Weissbrodt (vice-président aux affaires internationales). Depuis l'assemblée générale 2023, le groupe s'est réuni à trois reprises, en décembre 2023, avril et juillet 2024. Lors de ces réunions, les discussions ont porté principalement sur les points suivants.

Relations avec l'International Ergonomics Association (IEA)

Nous avons régulièrement résumé et relayé à nos membres, via notre site web, les newsletters de l'IEA. Nous avons présenté la Self dans la newsletter IEA de janvier 2024. Nous avons également encouragé nos membres à soumettre des communications lors du congrès triennal de l'IEA, en août 2024 en Corée du sud ; le CA y a été représenté par son vice-président aux affaires internationales. Lors de la réunion annuelle du Conseil de l'IEA, qui s'est tenue à cette

occasion, les délégués des sociétés fédérées ont élu les nouveaux membres du comité exécutif (Andrew Thatcher, Nancy Black et Thomas Alexander), approuvé l'organisation du congrès 2030 par l'Association canadienne d'ergonomie, accepté l'adhésion de l'Association panaméenne d'ergonomie, et procédé à des adaptations de ses statuts.

Organisé tous les trois ans depuis 1961, le congrès de l'IEA portait cette année sur le thème « Better life ergonomics for future humans ». Il a réuni plus de 1 600 personnes sur l'île de Jeju, et environ 200 participantes et participants en ligne. La diversité des thèmes abordés était proprement stupéfiante : Human systems integration (19 sessions), UI/UX (10), healthcare (10), prévention des TMS (8), théories de l'activité pour l'analyse et la conception du travail (ATWAD, 7 sessions), santé et sécurité au travail (7), transports (6), réalité virtuelle/augmentée et Metaverse (6), industrie et production (6), intelligence artificielle (5), genre et travail (4), ergonomie des produits (4), children, training and education (4), conception (4), chutes et glissades (3), résilience (3), digital human modeling (3), macroergonomie (3), robotique (2), développement durable (2), ergonomie visuelle (2), vieillissement (2), aérospatiale et aviation (2), construction (2), anthropométrie (2), analyse ergonomique du travail et formation (EWAT, 2 sessions), travail avec des systèmes informatiques (WWCS, 2 sessions), agriculture (1), etc. Les actes seront publiés courant décembre, chez l'éditeur Springer.

Nos collègues d'Asie étaient évidemment très nombreux ; on notera d'ailleurs que c'est la deuxième fois que la Corée du sud accueille un congrès de l'IEA. L'ergonomie francophone, sous toutes ses formes, et l'ergonomie de l'activité, de toutes langues et nationalités, étaient également bien représentées, avec plus de 110 communications (à peu près l'équivalent d'un congrès SELF !) : une quarantaine dans les sessions ATWAD, une vingtaine dans les sessions genre et travail, une dizaine dans les sessions EWAT, et une cinquantaine dans diverses sessions et ateliers.

À l'occasion du congrès, l'IEA a décerné le IEA Fellow Award à Annie Weill-Fassina et Karen Messing, sur la proposition du CA de la SELF, en reconnaissance de leurs contributions majeures au développement de l'ergonomie de l'activité. N'hésitez pas à nous proposer des noms pour de prochaines nominations.

Ce congrès a été une réussite à tous égards. Il a contribué à renforcer les liens entre chercheurs et chercheuses, praticiens et praticiennes, étudiants et étudiantes, au-delà des multiples courants et champs de spécialisation de notre discipline. Nous nous réjouissons du prochain congrès, qui aura lieu à Londres en 2027.

Enfin, la secrétaire générale de l'IEA nous a sollicités pour traduire en français le document intitulé « Core Competencies of HFE Specialists », qui décrit les compétences-clés des ergonomes (https://iea.cc/core-competencies-of-hfe-specialists/). Le travail est en cours.

Relations avec la Fédération des Sociétés Européennes d'Ergonomie (FEES)

Les ressources de la FEES ont été allouées aux activités suivantes :

- Évolutions de la Directive Machines Européenne : Cette Directive (2006/42/CE) est l'une des directives les plus importantes de l'UE pour notre profession. Elle contient des exigences précises basées sur des principes ergonomiques. FEES est inclus dans le groupe d'experts. Au sein du Directoire de FEES, Pascal Etienne est particulièrement impliqué dans cette action.

- Industrie 5.0 et futur du travail : Le thème de l'Industrie 5.0 prend de l'ampleur depuis 2022. FEES a lancé la construction d'un livre blanc à ce sujet, en s'appuyant sur les multiples

retours d'expérience de notre métier. Ce document est encore en construction, et nous souhaitons inclure des partenaires dans cette création. Nous avons organisé plusieurs ateliers sur ce sujet. Ce document sera mis en circulation auprès des membres, pour avis et compléments. La FEES recherche également des partenaires pour sa diffusion.

- Lettre d'information FEES : Cette lettre continue son chemin, et elle rassemble les informations sur ce qui se passe en Europe pour la profession ; elle est émise plusieurs fois au fil de l'année.
- Création d'une présentation standard sur le HFE dans les projets : À présenter lors de congrès techniques. Les échanges avec les membres de la FEES montrent qu'il existe toujours un besoin d'information sur notre métier, envers d'autres spécialistes et maîtres d'ouvrages. Le document powerpoint est créé, et partagé avec chaque membre de FEES, afin que chacun puisse l'adapter à ses propres besoins. Il est conçu pour durer environ 15 minutes et contient des exemples pragmatiques. Il est nécessaire d'identifier les congrès techniques dans chaque pays, afin de pouvoir faire des présentations par les associations nationales.
- Soutien à la campagne EU-Osha sur la numérisation : 5 thèmes :
    - o Robots avancés et intelligence artificielle
    - o Gestion des travailleurs grâce à l'intelligence artificielle
    - o Travail sur plateforme numérique
    - o Systèmes numériques intelligents
    - o Travail à distance
- Relations constantes avec des partenaires : Tels que l'ETUI (Institut Syndical Européen), PTKA (Allemagne), Ergomach, OSHA, ISSA,…
- Évolution du site FEES : Grâce à Gyula Szabo.
- Promotion du produit Train4Work : Formation destinée aux non-spécialistes, disponible en 4 langues.
- Développement d'un NAB (National Assessment Board) en Espagne, en coopération avec l'AEE et le CREE, et création d'un master en HFE. Cette action est en cours et le prochain Conseil de la FEES 2024, organisé à Gijon, sera l'occasion de faire progresser ce processus.

Relations avec des pays d'Amérique Latine

L'Associação Brasileira de Ergonomia e Fatores Humanos (ABERGO) a récemment franchi une étape importante : des années de travail ont abouti à l'introduction du titre d'ergonome dans la liste des professions reconnues au Brésil. Ce titre s'applique aux personnes ayant des qualifications de niveau universitaire et une spécialisation en ergonomie, conformément au système de certification brésilien approuvé par l'IEA. En 2022 déjà, l'ABERGO avait joué un rôle important dans l'adoption de lois enjoignant aux employeurs d'inclure l'ergonomie dans leurs évaluations de risques et à concevoir des interventions de prévention appropriées. Bernard Michez a retransmis l'information au sein de la FEES ; en effet, la démarche brésilienne pourrait servir de prémices à des développements similaires au niveau européen.

Le CA a également informé ses membres sur la publication, par l'ABERGO, d'un Dictionnaire d'ergonomie. Organisé par Raoni Rocha et Lucy Mara Baúqui, il a pour titre « Dicionário de

Ergonomia e Fatores Humanos: o contexto brasileiro em 110 verbetes » (Dictionnaire de l'ergonomie et des facteurs humains : le contexte brésilien en 110 références). Gratuit sous le format ebook, il réunit les contributions de 130 auteurs, dont de nombreux membres de la SELF.

Relations avec ARTEE

Lors de l'assemblée générale d'ARTEE (Association pour la Reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen) du 16/01/2024, il a été discuté de renforcer les liens entre la Self et ARTEE.

Pour rappel, l'action d'ARTEE est importante et elle est soutenue par la SELF. Le SELF est à l'origine en 1992 de la création d'ARTEE dont la mission est la mise en place en France des modalités de délivrance et de renouvellement de ce Titre. Le Titre d'Ergonome Européen est une certification qualité qui permet de distinguer, parmi l'ensemble de ceux qui s'intitulent ergonomes, des professionnels dont la formation et l'expérience professionnelle répondent à des critères définis et reconnus par la profession au niveau européen. Le Label Eur Erg est une marque déposée. Le Titre d'Ergonome Européen et le CREE (Centre of Registration of European Ergonomists) sont reconnus par l'IEA.

ARTEE est composé d'un CA de 8 personnes, Vincent Boccara en est le président. Nicolas Constant le secrétaire et Chrystelle Fourot assure la fonction de trésorière, elle est en fin de mandat, faute de candidature en 2024, elle en assure l'interim. Un appel à candidature est donc ouvert pour la fonction de trésorier dès 2024. La Commission d'Instruction des Candidatures au Titre (CICAT) assure l'expertise des candidatures en lien avec le CREE. Elle est composée d'une vingtaine de professionnels français de l'ergonomie. Finalement une trentaine de bénévoles assurent le fonctionnement d'ARTEE.

Au 31.12.2023, il y a 197 Ergonomes Européens en France. Au niveau du CREE, on dénombre 502 Ergonomes Européens dont 39 % sont des Ergonomes Européens Français. Outre les Ergonomes Européens, ARTEE a contribué en lien avec le CE2 (Collège des Enseignants-chercheurs en Ergonomie) à créer un titre d'« Ergonomes Juniors Certifiés » (« EJC »), pour les jeunes diplômés d'un master d'ergonomie depuis moins de 5 ans, identifié par le CE2 comme satisfaisant aux critères de formation du CREE. L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes ergonomes, et de donner aux employeurs des garanties de qualité lors du recrutement d'un ergonome. La reconnaissance EJC facilite l'obtention ultérieure du titre d'Ergonome Européen puisque les critères de formation seront déjà validés. La certification EJC est gratuite. Elle est valable 5 ans maximum à partir de la date d'obtention du diplôme. La demande s'effectue via le site d'ARTEE (onglet EJC). Au 31.12.2023, il y a 626 EJC. Depuis 2016, 23 sont devenus Ergonomes Européens : 6,3 % des EJC.

En 2023, ARTEE a organisé deux webinaires, des sessions d'échanges entre Ergonomes Européens ainsi qu'une rencontre « Apéro ARTEE » lors des journées de Bordeaux sur la pratique. Ces initiatives ont bien marché et seront reconduites en 2024.

Tout contact ou renseignement pour intégrer le CA ou devenir membre de la commission CICAT ou devenir Ergonome Européen ou EJC peuvent être pris par mail : secretaire@artee.com ou via le site d'ARTEE : https://www.artee.com

FONCTIONNEMENT DE LA SELF

Bilan Congrès Saint Denis de la Réunion 2023

Compte tenu de la particularité de ce congrès qui s'est déroulé à la fois en présentiel et en distanciel pour la première fois depuis son existence en 1963, le bilan proposé par les organisateurs repose sur les principaux points probants et soulève des interrogations sur ce type de modalités à organiser un congrès. Nous en traduisons les faits marquants.

Ce congrès, le premier du genre en mode hybride a accueilli 80 participants en présentiel et environ autant en distanciel.

Points clés positifs à retenir :

- Une petite équipe soudée au niveau du CO.
- Le soutien d'un PCO (C2b) nécessaire afin d'assurer de nombreux liens : socle d'outillage (scientifique, communication, organisation), structuration, respect du timing, templates…
- Un congrès qui a demandé un temps plus court pour l'organisation.
- Une équipe peu nombreuse pouvant être un avantage.
- Une souplesse temporelle liée à la petite structure du CO.
- Une hybridation assurée par le PCO.
- Un double congrès présentiel et distanciel, avec un coût limité.
- L'inscription collective de facultés pour les étudiants a été une nouveauté intéressante.

Points clés négatifs à retenir :

- L'hybridation nécessite des professionnels et cela a été sous-estimé.
- La modalité payante du distanciel produit peu de participation.
- La localisation du congrès a freiné les inscriptions en présentiel.
- La communication a été insuffisante de l'avis du CO.
- La difficulté à recruter des étudiants sur place.
- L'absence de budget pour réaliser des tests avec l'hybridation.
- Une difficulté à communiquer avec le lieu du congrès.
- La tenue d'un congrès hybride nécessite un budget peu maîtrisé en amont.
- La petite taille du CO reste cependant un inconvénient pour assurer l'ensemble des tâches à accomplir.
- Les entreprises contactées pour le sponsoring ont été peu nombreuses à s'engager.
- La participation à distance est frustrante pour un congressiste habitué aux congrès en présentiel.
- L'hybridation est intéressante pour les étudiants, retraités, etc. qui trouvent le congrès trop coûteux. Par contre, un congrès réellement hybride avec simultanément des participants en salle et des participants en ligne n'est plus à envisager, ou bien il faudra prévoir des activités parallèles/séparées.
- L'expérience à distance n'a pas fait l'unanimité.

- Un problème pour les participants à distance était l'impossibilité d'interagir avec les autres participants à distance.

Communication

• *Valorisation*

– Lancement d'un concours vidéo sur les interventions de fin d'études des étudiants·es de Master 2 et Master 1

La SELF a lancé en 2023, un concours auprès des étudiants en Master 2 d'ergonomie reconnus Ergonomes juniors certifié·e·s par le CE2. Il s'agit de produire une vidéo de format court sur leur intervention de fin d'étude, avec pour cible le grand public. Le caractère original et pédagogique est évalué par un jury composé de membres du conseil d'administration de la SELF. À la demande d'une université nous avons ouvert aux Master 1 et avons été conforté dans ce choix. Les trois lauréats remportent un prix, couplé à un abonnement à la revue Santé & travail. Ces vidéos ont pour objectif de développer la communication de la pratique des ergonomes au sein du grand public, et de valoriser le travail des étudiants·es qui pourront l'utiliser comme support pour une recherche d'emploi. Les lauréats sont connus en fin d'année, une fois leurs stages de fin d'études finis. Les vidéos des lauréats du concours de l'an passé se trouvent sur la chaîne Youtube de la Self :

- Vidéo concours SELF 2023 – Yoann Lestrade (1er ex-aequo) (youtube.com).
- Vidéo concours SELF 2023 – Jennifer Corbillon (1ère ex-aequo) (youtube.com).
- Vidéo concours SELF 2023 – Amélie Bailly (2ème) (youtube.com).
- Vidéo concours SELF 2023 – Lacroix Cécile & Loquais Adèle (3èmes) (youtube.com).

Pour 2024 : La date limite d'envoi des vidéos est le 31 décembre 2024 à l'adresse communication@ergonomie-self.org.

Plus d'informations : https://ergonomie-self.org/2023/06/27/concours-video-projet-de-fin-detudes-master2-ergonomie/

– Mise en ligne sur le site de la Self des vidéos des conférences plénières et de symposium du congrès Self 2023 St Denis de la Réunion

Le caractère hybride du congrès et donc les enregistrements vidéo et audio qui ont eu lieu pour assurer l'accès en distanciel et asynchrone du congrès, aura permis de partager et valoriser des conférences sous un autre format que les actes. C'était aussi une volonté des organisateurs que les symposiums et conférences plénières soient filmées afin d'être accessibles à tous. 13 vidéos sont ainsi disponibles sur le site de la Self : https://ergonomie-self.org/2024/02/04/congres-self-2023-videos-des-sessions-plenieres/

• *Évènements 2024*

Des membres du CA ont réfléchi à la mise en place d'évènements en territoire les « SELF à vous ».

Ces événements ont pour objectif d'enrichir l'association, en élargissant la communauté des adhérents·es et en leur donnant les moyens de contribuer à la vie de la Self. Il s'agit d'aller vers la communauté des professionnels·elles, pour connaître leurs besoins dans l'idée que cela puisse nourrir des orientations futures de la SELF mais aussi de faire connaître la SELF (objectifs, moyens, ressources, histoire).

Il s'agit de créer un événement complémentaire et d'une autre nature que les congrès ;

- Une démarche « aller vers » ;
- Travailler un maillage territorial qui soit ancré vers des villes/territoires moins centraux + inclure tous les pays de langue française (Suisse, Québec, Belgique…) ;
- Rassembler sur un territoire la communauté de professionnels mais aussi d'étudiants membres ou non de la Self ;
- Événement gratuit sur un format de demi-journée, avec une dimension conviviale favorable à l'interconnaissance ;
- Léger en organisation et peu coûteux financièrement : « Less is more ».

Le pilotage repose sur un comité local d'organisation en collaboration avec des membres du CA de la Self ou commissions et adhérents·es.

En 2024 cinq évènements sont programmés dans les territoires suivants :

1. Corse ;
2. Québec ;
3. Suisse ;
4. Région Lyonnaise ;
5. Albi.

• Atelier d'échanges

Pour la troisième année consécutive, la Self a organisé des ateliers d'échanges en modifiant légèrement ses modalités pour prendre en compte les remarques des participants·es aux précédents ateliers. Ce sont donc des temps d'échanges gratuits, ouverts à toutes et tous, membres et non membres de la Self, qui se déroulent en visio, et abordent un thème pendant 1h30. Ils sont organisés et animés par des membres du CA de la Self. Chaque atelier donne lieu à une synthèse qui est accessible sur le site internet de la Self : https://ergonomie-self.org/2024/07/11/compte-rendu-de-latelier-self-de-juin-2024/

En 2024 deux ateliers ont été programmés :

- Le premier en juin 2024 sur le thème « de l'adaptation de la pratique de l'ergonome à la taille de la structure de la TPE au grand groupe, d'un département à la mairie d'un village » ;
- Le second en novembre 2024, sur le thème « place de l'ergonomie dans l'introduction de nouvelles technologies, robotique, cobotique » en collaboration avec la commission RP2, qui organise fin de l'année à Amiens une journée sur ce même thème.

Le format en petit groupe permet une fluidité des échanges informels et un dialogue entre l'ensemble des participants·es. Les ateliers ont réuni des personnes dont plusieurs ne sont pas membres de la Self. Elles ont des fonctions différentes (ergonome interne, consultant, étudiant) dans le secteur privé ou public, sont novices ou expérimentées, de la France mais aussi du Luxembourg et du Québec. Ils permettent d'échanger entre ergonomes qui sont parfois isolés et ont donné lieu à des échanges riches et constructifs pour la pratique.

Système d'information

Depuis deux ans, le projet de refonte du site de la SELF était en préparation afin de proposer un site internet mis au goût du jour et retravaillé.

Au-delà des évolutions techniques réalisées, les principales évolutions du site concernent notamment :

- Des aspects graphiques (charte graphique, logo, présentation des informations, etc.) ;
- Son arborescence simplifiée (contenant moins de catégories) et la création de nouvelles catégories, par exemple un onglet « ressource » qui centralise les productions de la SELF (Self@ctu, communiqués, bulletins, entretiens, etc.) ;
- La création d'une page dédiée aux vidéos, pour susciter l'intérêt vers la chaîne YouTube de la SELF et de ses partenaires ;
- La mise en avant en première page de la base des communications aux congrès, outil qui permet de rechercher des communications par mots-clés, auteurs, etc.

Nous espérons que ce nouveau site satisfera vos besoins.

• Données de fréquentation du site internet

Tableau 1 : Fréquentation du site internet

Année	Visiteurs différents	Visites	Pages	Volume de téléchargement
2016	**46 727**	**102 120** (2.18 visites/visiteur)	**519 526** (5.08 pages/visite)	**2 759 Go**
2017	**56 042**	**102 772** (1.83 visites/visiteur)	**536 921** (5.2 pages/visite)	**3 784 Go**
2018	**60 901**	**100 429** (1.64 visites/visiteur)	**611 280** (6.08 pages/visite)	**3 272 Go**
2019	**55 241**	**101 524** (1.83 visites/visiteur)	**729 579** (7.18 pages/visite)	**6 924 Go**
2020	**64 459**	**134 721** (2.09 visites/visiteur)	**981 539** (7.28 pages/visite)	**6 254Go**
2021	**60 595**	**135 190** (2.23 visites/visiteur)	**541 941** (4.00 pages/visite)	**3 709Go**
2022	**58 740**	**149 617** (2.54 visites/visiteur)	**597 007** (3.99 pages/visite)	**4 302Go**
2023	**37 594**	**91 556** (2.43 visites/visiteur)	**358 584** (3.91 pages/visite)	**2 518Go**
2024 (janv.-août)	**51 057**	**102 761** (2.01 visites/visiteur)	**570 803** (11,18 pages/visite)	**2 528Go**

Nous espérons que les évolutions nombreuses du site internet permettront une navigation plus agréable et suscitera l'envie de nouvelles visites.

Cotisations, adhésions

Un groupe de travail issu du CA de la Self a porté le sujet des adhésions en instruisant plusieurs pistes :

- Évolution des tarifs : évolution actée à l'AGE de mai 2024 et mise en place lors de l'appel à cotisation lancé en juillet 2024.
- Développement d'une application pour le paiement des adhésions par CB : réalisé en 2024.
- Tarif forfaitaire pour les adhérents d'une des associations d'ORME.
- Stratégie de développement des adhésions :
    - o Création d'un statut d'invité (gratuité sur les mois qui séparent la présence au congrès de la Self de la nouvelle année pour fidéliser) : proposition rejetée à l'AGE de mai 2024.
    - o Concilier deux axes : valoriser l'offre aux adhérents·es et favoriser la contribution des adhérents·es à la vie et au développement de l'association.
    - o Aller vers les associations d'étudiants·es : de quoi vous auriez besoin, vous attendez quoi de la communauté, jeunes diplômés mais aussi les professionnels en territoire.
    - o Mise en visibilité de ce qu'offre la Self.
- Devenir une structure d'intérêt général : piste à poursuivre en lien avec la création de la commission recherche.

À ce jour, nous comptons 457 adhérent·e·s. Le tableau ci-dessous reprend la répartition selon les catégories de statuts Self.

Tableau 1 : Répartition par catégorie statutaire

Libellé	Nombre	%
Membre étudiant	39	8,64 %
Membre de la SELF	391	86,69 %
Membre d'honneur	17	3,76 %
Relations publiques	3	0,66 %
Secrétariat	1	0,22 %
Total	451	100 %

Sur 430 adhésions payantes, environ le tiers n'est pas réglé sachant que l'appel à cotisation a eu lieu très tardivement cette année. Le tableau ci-dessous présente le nombre de factures non réglées selon les années. Il apparait également un faible nombre d'adhésions étudiantes que nous souhaitons voir évoluer.

Tableau 2 : Factures des cotisations non réglées

Date de génération	Année(s) non réglée(s)	Nb de factures
05-08-2024	2024	219
05-08-2024	2024-2023	74
05-08-2024	2024-2023-2022	19

8 nouvelles adhésions ont eu lieu pour la saison 2023/24. En voici le détail :

Tableau 3 : Nouvelles adhésions 2023-24

		Nom Prénom	Catégorie	Parrain/Marraine
1	2732	ROBERT Jeanne Martine	Membre Self	A. CHAMBEL
2	2734	MONTRESOR TIMPESTA Marielle	Membre étudiant	S. LEDUC
3	2736	PARLE Benoit	Membre Self	A. MORAIS
4	2737	SOULET Annaëlle	Membre étudiant	N. CARLIN
5	2741	HWANG-GUITTON Jérome	Membre Self	M. JOURDAN
6	2742	RIEL Jessica	Membre Self	A. CHAMBEL
7	2743	VIOLLEAU Claire	Membre étudiant	K. CHASSAING
8	2745	JULMY Maud	Membre Self	R. WEISSBRODT

Nous sommes heureux de les accueillir, d'autant plus que nous notons la baisse conséquente du nombre d'adhésions par rapport aux années précédentes.

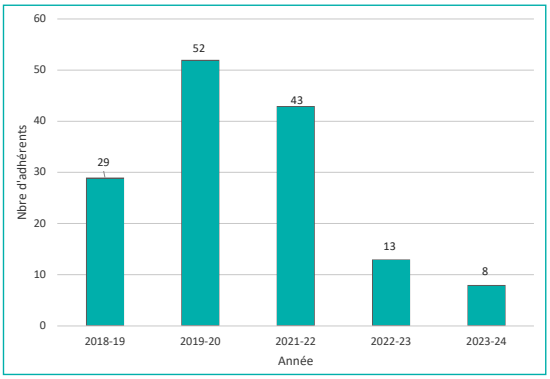

Fig 1 : Évolution du nombre de nouveaux adhérents entre 2017 et 2024.

Un tarif des cotisations en fonction du niveau de vie du pays où sont domiciliés les candidats, lorsque ce niveau de vie est incompatible avec le paiement de la cotisation standard, a été fixé à 20 euros pour toute personne qui en fait la demande.

Les membres d'honneur

Alain Lancry et Réné Patesson, nous ont fait l'honneur d'accepter de devenir membres d'honneur de la Self. Au fil de leur parcours ils se sont tous les deux engagés de différentes façons pour le développement de l'ergonomie de l'activité et celui du métier. Ils se sont investis et s'investissent encore actuellement, à différentes échelles, dans la vie de la Self notamment au travers de la commission histoire. Alain Lancry a eu une carrière d'enseignant-chercheur à l'université de 1972 à 2012 : successivement assistant, puis maître de conférences à l'université de Lille 3 (1972-1988), puis professeur à l'université de Picardie-Jules Verne (1988-2012). Il est titulaire d'une thèse de 3ème cycle (1980) et d'une thèse d'état (1986). Sa contribution au rayonnement de l'ergonomie s'est exprimée au travers du développement de l'offre de formation en ergonomie dans plusieurs cursus universitaires, la rédaction d'articles scientifiques et des communications dans des congrès dont celui de la Self et la collaboration à des ouvrages. Il a été directeur exécutif du Travail Humain de 2005 à 2012 et est aujourd'hui très impliqué dans la commission histoire depuis 2017.

René Patesson est depuis 2009 professeur honoraire de l'Université Libre de Bruxelles en psychologie, psychologie du travail et en ergonomie. Il s'est notamment spécialisé en ergonomie pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication et ergonomie de l'informatique. Il a beaucoup œuvré pour la formation et l'enseignement de l'ergonomie en Belgique mais aussi en France dans le cadre de master d'ergonomie notamment celui de Paris 1. Il a été formé dans l'équipe de Jean-Marie Faverge, l'un des pionniers de l'analyse du travail. Il s'est engagé au sein de la SELF en 1972 et a eu des fonctions en tant que secrétaire général de 1989 à 1992, puis président de 1992 à 1994. Il a été l'organisateur du Congrès de la SELF en 1996 à Bruxelles et participe à la Commission Histoire depuis 2013.

René Patesson

Alain Lancry

SITUATION COMPTABLE

La situation comptable porte sur la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024.

L'organisation du congrès de la Réunion est constatée sur cet exercice, en lui-même, le congrès est déficitaire de 39 711,60 €.

Il se dégage ainsi une perte globale sur l'exercice d'un montant de 64 081,87 €. En raison de la dégradation de la situation financière de l'association, cette année a été marquée par des réflexions visant à permettre un équilibre des dépenses régulières indépendantes des congrès. Ces dernières seront détaillées dans le prévisionnel.

COMPARATIF BILAN DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Tableau 1 - Bilan comparatif des trois derniers exercices

Self	Bilan 2021-2022		Bilan 2022-2023		Bilan 2023-2024	
Postes	**Actif**	**Passif**	**Actif**	**Passif**	**Actif**	**Passif**
Immobilisations	-	-	2 025	-	20 205	-
Cotisations à encaisser	47 164	-	50 568	-	5 713	-
Compte sur livret	251 807	-	51 503	-	11 501	-
Comptes courants	-	159 184	-	121 700	4 823	-
Fonds associatif	-	-37 484	-	-19 534	-	102 166
Résultat exercice	3 349	8 438	-	2 014	-	-64 082
Dettes diverses	-	-	-	-	-	4 158
Produits/charges constatés d'avance	78 152	250 335	52 922	52 837	-	-
Total bilan	380 473	380 473	157 017	157 017	42 242	42 242

Cet exercice est marqué par de nombreuses régulations liées à des dépenses qui n'avaient pas été prise en charge par l'association (voir charges et dépenses pour le détail) ce qui couplé au déficit lié au congrès de la Réunion et au lancement tardif de l'appel à cotisation amène à une diminution importante de la trésorerie disponible qui s'élève au 30/06/2024 à 16 324,19 € (pour 102 069,91 € à l'exercice précédent) tous comptes confondus.

L'augmentation du poste d'immobilisation est liée à la refonte du « site internet » qui est calculé sur une mécanique d'amortissement sur 10 ans.

COMPTE DE RÉSULTAT

Charges – Dépenses

Les charges du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024 se sont élevées à un total de 170 121,26 €.

Le volume total se décompose de la façon suivante :

Compte	Libellé	2022-2023	2023-2024
60410000	Organisation Congrès Suisse	246 836,23	-
60420000	Organisation Congrès La Réunion	-	125 839,84
62260000	Honoraires Secrétariat	10 800,00	11 100,00
61560000	Maintenance Site Internet - Spyrit	4 615,69	7 095,68
62810000	Cotisations FEES & IEA	-	6 051,60
62261000	Honoraires Comptables	4 518,00	4 874,40
62570100	Notes de Frais	28 067,79	3 428,35
67100000	Subventions Activités	11 000,00	2 609,85
62570500	Remboursements Frais Histoire	1 006,46	1 569,12
62570200	Remboursements Frais JPR	2 513,62	1 260,44
67200000	Remboursement congrès Paris (COVID)	-	1 100,00
67200000	Association zéro conduite (2020)	-	1 000,00
68111000	Dotations aux amortissements	-	1 075,84
61350000	Logiciels	638,40	988,80
62700000	Services bancaires et assim.	502,54	779,09
67130000	Récompenses - concours	-	580,00
60641000	Bulletins	1 201,45	274,30
62570400	Remboursements Frais RP2	688,00	222,70
60630000	Fournitures secrétariat	-	173,91
62610000	Télécommunications - Zoom	205,08	107,94
66600000	Pertes de Change[1]	2 095,02	84,63
61310000	Locations - Box Archives	14,33	14,62
62570600	Frais Hommage	474	-
61801000	Soutien Membres - Monastir	1 800,00	-
65800000	Charges Diverses Gestion Courante	6	-
		316 982,60	**170 121,26**

Un État comparatif des dépenses sera inséré à la clôture afin d'avoir un réel comparatif sur les dépenses engagées au cours des différents exercices.

Le poste de notes de frais se décompose ici de la manière suivante :

Compte	Libellé	2023-2024
62570100	Notes de Frais CA	2 328,02
62500600	Notes de Frais - Secrétaire	1 100,33

Produits – Encaissements

Les produits encaissés sont exprimés pour un volume global de 106 039,39 € décomposés de la manière suivante :

1. Les postes 666/766 – Pertes/Gains de change sont liés aux opérations en devise.

Compte	Libellé compte	Montant
70620000	Recettes – Congrès Saint Denis	78 628,24
75600000	Cotisations	19 688,00
70621000	Sponsoring – Congrès Saint Denis	7 500,00
76600000	Gains de change[2]	203,14
75800000	Produits Divers	20,01
		106 039,39

SYNTHÈSE DES DÉPENSES ET DES RECETTES

Dépenses		
Congrès La Réunion		125 840
Fonctionnement CA & Bureau		5 380
Frais Déplacements & Repas – CA	2 328	
Remboursements Frais – JPR	1 260	
Remboursements Frais – RP2	223	
Remboursements Frais – HISTOIRE	1 569	
Secrétariat Permanent		17 248
Honoraires Secrétariat	11 100	
Frais Déplacement Secrétariat	1 100	
Honoraires Comptables	4 874	
Fournitures Secrétariat	174	
Fonctionnement		15 203
Box archives	15	
Communication	108	
Frais Bancaires	779	
Logiciels	879	
Maintenance – Spyrit	7 096	
Cotisations – FEES	3 036	
Cotisations – IEA	3 016	
Bulletin	274	
Actions Spécifiques		3 190
Subventions - ARPAC, GAS	2 500	
Soutien GAS	110	
Concours	580	
Exceptionnel		2 185
Différence Négative de Change	85	
Remboursement congrès Paris	1 100	
Association zéro conduite (2020)	1 000	
Total dépenses		**169 046**

2. Les postes 666/766 – Pertes/Gains de change sont liés aux opérations en devise.

Dotations aux amortissements (site internet)		1 075
Total charges		**170 121**
Recettes		
Congrès La Réunion		78 628
Cotisations Membres 2023 Cotisations Membres 2024		13 975 5 713
Sponsoring		7 500
Différence Positive de Change		203
Produits Divers		20
Total produits		**106 039**
Résultat exercice (Perte)		**-64 082**

Les notes de frais sont liées exclusivement à la participation de certains membres du conseil d'administration et de la secrétaire de l'association au congrès de la Réunion. Nous rappelons également que l'ensemble des membres du conseil d'administration ont payé leurs inscriptions au congrès, ramenant le coût réel pour l'association à environ 1 000 euros.

L'augmentation des frais de maintenance informatique s'explique par le surcoût lié à la mise en ligne du site. Elle met en lumière l'inadéquation du modèle de tarification de notre prestataire avec l'association et il ne sera pas reconduit après l'exercice 2024-2025, nos engagements avec ce dernier ne nous permettant pas de l'interrompre plus tôt.

Plusieurs dépenses représentent des régulations liées à des règlements non réalisés par l'ancien trésorier :

- FEES et IEA recouvrent 3 années de cotisations.
- Le remboursement de certaines participant·e·s pour le congrès de Paris qui avait été annulé en raison de la Covid-19.
- Le paiement d'une action soutenue dans le cadre de la bourse de l'initiative de 2020 (zéro de conduite).

Les dotations aux amortissements sont un mécanisme comptable qui impute les dépenses en lien avec le paiement du site sur 10 ans. Ce montant peut donc être multiplié par 10 pour obtenir les dépenses déjà réellement engagées au regard de la trésorerie réelle de l'association.

Du point de vue des recettes, les cotisations encaissées concernent principalement des retards de règlements lié à 2023 (13 975 euros). À la clôture de l'exercice, 5 713 euros ont été encaissés pour les cotisations 2024, et ce en raison du lancement tardif de l'appel à cotisation.

DÉTAIL DES CHARGES DU CONGRÈS – LA RÉUNION

Les dépenses relatives au congrès s'élèvent à 125 839,84 euros. De légers écarts peuvent être constatés avec le calcul effectué par C2B et sont liés aux affectations comptables, le bilan reste approximativement identique. Elles se répartissent de la manière suivante :

Prestataire	Nature de la prestation	Montant total	Proportion dans les charges
C2B	Organisation salon	65 408,20 €	52 %
Nordev	Location lieu, matériel, captation vidéo, restauration	41 682,60 €	32 %
Gilles Migliori	Gestion vidéo	5 800,00 €	5 %
Billets prestataires	Transports - Mission/réception	3 580,78 €	3 %
K FRNE	Restauration - Mission/Réception	3 300,00 €	3 %
Point Cédille	Publicité/Communication	2 771,52 €	2 %
BD Group	Logement - mission/réception	1 002,00 €	1 %
PC à la carte	Gestion de paiement - Gestion congrès	720,00 €	1 %
ARTEFACT	DJ - Activité	700,00 €	1 %
Conftool	Organisation vidéo	624,00 €	0 %
Maif	Assurance	250,74 €	0 %
		125 839,84 €	**100 %**

Types de charges	Proportion dans les charges	Proportion dans les charges
Organisation congrès	64 361,32 €	51 %
Réception	25 492,75 €	20 %
Location salle	15 734,54 €	13 %
Organisation vidéo	13 715,21 €	11 %
Publicité/Communication	3 818,40 €	3 %
Gestion organisation Congrès	2 017,62 €	2 %
Divers	700,00 €	0 %
	125 839,84 €	**100 %**

Ce bilan souligne le coût très important de notre prestataire C2B (52 % des dépenses totales du congrès hors coût de déplacement pour la mission), son contrat n'a pas été renouvelé et un nouveau prestataire (Carte blanche) a été choisi pour le prochain congrès. Son tarif est largement inférieur.

PRÉVISIONNEL 2024/2025

Dépenses (€)		
Secrétariat permanent		14 600,00
Honoraires secrétariat	10 800,00	
Honoraires comptables	3 800,00	
Fonctionnement		8 074,00
Système information (Maintenance)	4 899,22	
Logiciel et hébergement divers	1000,00	
Frais bancaires	800,00	
Bulletin	274,00	

Subventions et concours ARPACT (Activités) Laboreal Site Genre Activité Santé IEA FEES	 2 500,00 1 500,00 135,00 1 000,00 1 000,00	6 135,00
Commissions Histoire RP2 JPR	 1 200,00 1 200,00 1 500,00	3 900,00
Actions spécifiques Développement paiement CB Concours étudiant	 6 000,00 580,00	6 580,00
Total dépenses		**39 289,00**
Recettes (€)		
Cotisations 2024-2025 (membres et institutionnelles) Cotisations 2023-2024 (membres et institutionnelles)		32 000,00 20 000,00
Total recettes		**52 000,00**
Résultat exercice		**12 711,00**

Ce budget prévisionnel correspond à la période du 01/07/2024 au 30/06/2025. En raison de cette temporalité, certains de ces éléments représentent des dépenses déjà engagées (solution de paiement par carte bancaire, subventions activités, édition du bulletin, etc.).

Afin de tendre vers un équilibre maximal des dépenses et des recettes, le CA a décidé de maintenir l'ensemble de ses réunions en distanciel pour l'année à venir. Aucun frais de fonctionnement ne sont donc prévus sur ce point. Malgré cette décision, l'équilibre reste difficile à atteindre.

Au regard du fonctionnement, plusieurs pôles de dépenses restent maintenus :

- En raison de la place qu'occupe le secrétariat dans la vie de l'association, et de nos engagements auprès de notre secrétaire actuelle, Marie Giudicelli, que nous remercions pour son travail et son engagement, le CA a pris la décision de ne pas requestionner ce pôle de dépenses, qui sera maintenu aussi longtemps qu'elle collaborera avec l'association.

- La maintenance informatique apparaît aujourd'hui dépasser nos capacités financières. Cependant les travaux engagés ne permettent pas de la revoir à la baisse pour l'année à venir. Un projet est ouvert et nous espérons pouvoir réduire de 50 % nos coûts de maintenance sur l'année suivante via un changement de prestataire.

Certains pôles de dépenses ont été retravaillés :

- La prestation comptable a été renégociée avec une baisse de 90 euros TTC par mois en l'absence de congrès. Lorsqu'un congrès est organisé, le différentiel sera facturé de manière exceptionnelle et imputé à la comptabilité du congrès. Au-delà d'une meilleure représentation du coût réel de la comptabilité du congrès sur la prestation comptable, ce format permet une réduction réelle des dépenses en l'absence de congrès.

- Une migration de nos données et de nos mails est en cours vers une solution gratuite et sera effective en cours d'année.

Avec ces décisions, les dépenses régulières de l'association sont à l'équilibre sur l'année à venir, en tenant compte d'entrée de cotisation à 32 000 euros. Cela représente une part des cotisations totales (36 000 euros). Nous attirons ici l'attention des membres sur la nécessité, pour la pérennité de l'association, d'être à jour du règlement de leurs cotisations qui représente un soutien indispensable.

En raison du lancement tardif de l'appel, une part des cotisations 2023-2024 sera imputée sur l'exercice à venir. Elles sont budgétées à 20 000 euros, ce qui représenterait un règlement total de 25 713 euros (5 713 sont affectés à l'exercice précédent). Au moment où nous écrivons le rapport moral en septembre 2024, moins du tiers du montant total des cotisations pour 2023/2024 a été réglé (base de calcul : 36 000), pour un montant de 11 426 euros.

Nous budgétons un différentiel afin d'être aux plus proches des réalités : les années précédentes montrent un écart fort dans le règlement des cotisations en lien avec le congrès. En l'absence de congrès, ou lorsque le congrès présente un faible taux de participation, le règlement des cotisations par les membres semble réduire d'environ 30 %. Nous attirons ainsi votre attention sur l'importance de soutenir l'association en tout temps. Nonobstant ces éléments, un congrès sera préparé en 2025 par le CA avec le soutien de certains membres de la communauté que nous remercions pour leur engagement.

LES AXES DE TRAVAIL À MENER POUR LE CA

En préambule de cette partie, il est nécessaire de préciser que les projets d'activité du CA pour 2024-25 seront largement pris par l'organisation du congrès 2025. L'absence de candidature pour le congrès 2025 et le fait qu'il n'y ait pas eu de congrès en 2024 a poussé le CA à se lancer dans le pilotage de cette organisation en appui avec les associations, universités et membres soutenants. La communauté a répondu présente dans l'aide à apporter au CA dans le pilotage de ce congrès et le CA la remercie grandement. La place des congrès Self, même si la Self ne s'y résume pas, est trop importante pour la communauté pour ne pas avoir de congrès deux ans de suite. Bien sûr les affaires courantes du CA seront maintenues mais les projets seront limités compte tenu de la charge de travail que représente cette organisation.

• Consolider l'organisation des congrès

Les congrès de la Self occupent une place centrale dans la vie de l'association même si toutes les actions de la Self ne s'y résument pas, en témoigne ce rapport. Les réflexions et les actions en vue de consolider l'organisation de ces congrès et de maintenir leur succès, doivent se poursuivre en tenant compte des évolutions sociales, environnementales et technologiques. Un groupe de travail sur « les congrès du futur », a été lancé il y a un an avec des adhérents. Plusieurs rencontres ont eu lieu et ont permis d'aboutir à une nouvelle charte des congrès. Cette charte a servi de base de travail lors du lancement d'un nouvel appel d'offre pour un prestataire organisateur de congrès. Les objectifs poursuivis ici sont d'assurer des congrès qui répondent à des attentes et donc à une fréquentation suffisante mais aussi de motiver des candidatures pour l'organisation de cet événement central.

Organiser un congrès chaque année est difficile pour les organisateurs. Ils doivent pendant une année s'y consacrer pleinement dans un délai extrêmement serré et dans des contextes de plus en plus contraints financièrement. C'est la raison pour laquelle le CA réfléchit et sollicitera ses adhérents à d'autres modalités, dans des temporalités laissant plus de place pour soigner son organisation. Il y a là, un vrai projet à mettre en débat.

2024 n'aura donc pas son congrès mais il est important qu'un événement soit tout de même maintenu. C'est pourquoi il a été décidé de mettre en place des évènements sur plusieurs territoires, intitulés : « SELF à vous ».

Comme mentionné précédemment concernant le congrès 2025 et faute de candidat, nous envisageons de l'organiser sur Paris. En effet, nous voulons répondre à ce besoin de congrès en l'organisant nous-même en partenariat avec les associations qui ont déjà été contactées via ORME.

À ce jour, deux nouvelles candidatures sont connues et déposées auprès du CA pour 2026 et 2027 (Université de Nanterre et un collectif de professionnels sur la région de Nantes).

Après diffusion du nouveau cahier des charges, nous avons retenu, après consultation, un nouveau prestataire organisateur de congrès (Agence Carte Blanche). L'objectif étant de travailler en synergie entre le prestataire, le CO et le CA.

• Développer les adhésions

Aujourd'hui, nous observons une baisse des adhésions qui s'explique par différents facteurs ; multiplication d'autres évènements, communication encore insuffisante auprès des nombreux master d'ergonomie existants, de nouvelles attentes non pourvues, etc.

C'est pourquoi, nous souhaitons faire revenir d'anciens adhérents et en conquérir de nouveaux. À cet égard, nous envisageons de faciliter le processus de recrutement, le paiement par CB relève de cette logique en facilitant notamment l'adhésion des personnes vivant à l'étranger, d'autres pistes sont à l'étude.

De même, pour consolider et développer les liens avec les adhérents, les évènements en région « Self à vous » devront permettre de mieux préparer l'événement congrès 2025 dont un des objectifs est bien de renouer avec nos adhérents, susciter de nouvelles adhésions et comprendre quelles sont leurs attentes et besoins.

• Faire évoluer le système d'information de la SELF

La refonte de nos outils informatiques et le développement de la solution de paiement par carte bancaire a mis en lumière les coûts élevés liés à notre prestataire. Nous prévoyons ainsi de ne pas poursuivre avec ce dernier. L'année à venir sera consacré à préparer le changement : un nouveau prestataire est déjà potentiellement identifié.

Cette réflexion s'accompagne d'un travail de migration de nos mails et stockage vers une solution gratuite grâce au statut d'association.

• Soutenir notre communication

– Communication de Brèves du CA aux adhérents·es

Pour favoriser le lien avec nos adhérents·es et l'accès à l'activité du Conseil d'Administration, le CA souhaite mieux communiquer en vous tenant informés des sujets débattus et traités dans le cadre des réunions de CA, sous la forme de « brèves » diffusées dans la lettre d'information Self@ctu.

– Promotion de la SELF

Il s'agit à la fois de diffuser ce qu'est la SELF et ce qu'elle peut apporter aux étudiants, praticiens et enseignants chercheurs et de créer ainsi un élan pour adhérer et contribuer.

Dans la continuité du projet en territoires « Self à vous », nous poursuivrons l'intervention de membres de la SELF dans des manifestations professionnelles, en coordination avec les organisateurs (responsables de Master, responsables d'associations professionnelles etc.). Ces interventions auront pour objectif de porter cette promotion et favoriser l'échange.

• Reprendre la bourse de l'initiative

La possibilité de bénéficier d'une bourse pour un projet innovant destiné à soutenir l'ergonomie existe depuis quelques années. Nous souhaitons relancer cette possibilité afin de multiplier des initiatives fortes dès que la situation financière le permettra.

• Poursuite et évolution des ateliers d'échange

Nous allons poursuivre les ateliers d'échange et proposer des évolutions au regard des retours des participant·e·s. Dans une recherche d'amélioration, nous souhaitons passer à deux ateliers par an, centrer chaque atelier sur un sujet, augmenter la durée du débat et ouvrir leur organisation à des membres de la SELF volontaires.

Au regard de la richesse des échanges et de l'intérêt des participants·es aux ateliers d'échanges qui ont eu lieu ces dernières années, la Self a décidé de poursuivre leur programmation.

Deux thèmes sont pressentis :

- La question de la restitution en entreprise et de sa mise en œuvre (et son suivi)…
- Ergonomie-métiers-climat (les changements climatiques ont-ils un impact sur certains métiers (BTP, agriculture, transports…) et comment les ergonomes peuvent y répondre ?

Nous vous invitons également à nous faire des propositions et à vous rapprocher du CA pour co-construire l'organisation d'autres ateliers.

Cela ouvre un espace d'échanges, libres, spontanés, et suscite des rencontres d'une qualité distincte de celle des congrès de la Self.

LES PROJETS DES COMMISSIONS

• Commission JPR

Le bureau est aujourd'hui composé de Julien Benoist en qualité de président et de Juliette Tran en qualité de trésorière. Le bureau affiche une réelle volonté de poursuivre les actions déjà menées par la Commission en préservant sa philosophie et son utilité originale au sein de la communauté. La commission a un projet de recrutement de 2 nouveaux membres afin d'assurer les projets existants de la commission et sa pérennité sur le long terme, ainsi poursuivre son développement.

La Commission vous communique également les dates des prochaines journées d'échanges qu'elle compte organiser sur la saison 2024-2025 :

- Le 22 novembre 2024 à Paris.
- Le 11 avril 2025 en visioconférence.
- Le 13 juin 2025 à Lyon.

Le projet des 10 ans de la Commission JPR continue à s'élaborer mais compte tenu de la charge que cela impose, la commission a privilégié les journées d'échanges et reporte au prochain exercice cette manifestation.

• Commission RP2

Une initiative a été engagée autour du thème : « Développement des technologies du virtuel, de la robotique et de l'IA : quelles opportunités, impacts et perspectives ? ». Journée en partenariat avec le CRP-CPO de l'Université de Picardie, l'Aract Hauts de France, et l'association Ergopicard. Cette journée scientifique est programmée le 27 novembre 2024 sur Amiens.

• Commission Histoire

En 2024/2025, la Commission poursuivra la réalisation d'entretiens (plusieurs sont déjà programmés et en cours de réalisation) et le travail de leur valorisation avec la rédaction de nouveaux repères thématiques permettant d'accéder plus aisément à leur lecture en fonction du centre d'intérêt recherché. Elle poursuivra la réflexion sur l'archivage des photos et recherchera également à se renforcer.

Les dépenses prévues au budget de 2024-2025 concernent essentiellement les frais liés aux réunions en présentiel. Comme indiqué plus haut, la diminution du budget se traduira par une diminution du nombre de réunions qui pourront être tenues en présentiel.

• Commission Recherche

La perspective pour cette commission est de relancer ce groupe : il y eu deux réunions dont l'objectif était la transmission des activités passées de ce groupe mais aussi les perspectives de développement. Vanina Mollo est en charge de ce groupe composé de Jeanne-Martine Robert, Rafael Weissbrodt, Marianne Lacomblez, Alexis Chambel et Karine Chassaing. Le congrès 2025 sera une occasion pour relancer ce groupe en tant que pilote du comité scientifique du prochain congrès.

CONCLUSION

La vie d'un conseil d'administration d'une belle association comme celle que nous portons collectivement, vue par une lucarne extérieure peut paraître parfois floue, car ni l'AG, ni le rapport moral ne permettent d'identifier concrètement sa manœuvre et « marges de manœuvre » (il faudrait en faire une analyse précise dirait un ergonome !).

Pourtant chaque membre du CA, nos collègues acteurs des commissions, ceux des groupes de travail, œuvrent pour donner de la visibilité, s'inscrivent dans l'action et ce, dans un contexte de charge de travail augmentée avec pour visée le bien de la communauté, en essayant de répondre aux attentes et besoins des adhérents et plus encore, tenter d'articuler des partenariats avec les autres acteurs de proximité…

Et malgré cela, les adhésions ne sont pas à la hauteur, des démissions sont observées et les nouvelles adhésions diminuent au fil des années.

Le CA ne baisse pas les bras pour autant, il entend les critiques bonnes ou mauvaises et ne se dédouane pas. Il demeure qu'il existe depuis quelques années une offre avec de nombreux événements sur l'ensemble du territoire et chacun vient « consommer » sans vouloir dire « picorer » selon son intérêt. L'adhésion est semble-t-il de moins en moins une adhésion militante, la Self sans doute faute de communication suffisante auprès des nouvelles générations d'ergonomes reste peut-être encore trop approchée sous l'angle d'une institution organisant son congrès annuel avec pour certain·es un tarif incitatif favorisant l'adhésion !

Bref, toute institution vit des crises et au-delà de l'énergie accordée ces 2 dernières années à traiter la partie financière pour arriver à un équilibre acceptable, le CA de la Self, chemin faisant, a continué à proposer des actions qui se sont solidifiées au fil des années (soutien aux revues scientifiques et aux commissions, présence à l'international, mise en avant de l'ergonomie de l'activité, etc...), à proposer de nouveaux évènements (ateliers d'échanges, bourse de l'initiative, etc.), à soutenir des actions au centre de débats politiques et sociétaux (retraites, genre, CSE...). Même si nous pouvons encore faire mieux, des adhérents nous sollicitent à cet égard. L'information, la communication via le site ou « Self actu » sont des outils de diffusion transverses et cette dissémination est un bon moyen d'être présent y compris à l'international où nous intervenons et sommes participants selon les possibilités (exemple du congrès de l'IEA en Corée cette année).

2024 sera marqué par l'absence de candidature pour organiser un congrès. Notre volonté et orientation a été d'équilibrer les comptes, nous ne pouvions nous engager sans risque (ce fut le cas en 2023 et difficile à gérer collectivement).

C'est pourquoi, nous faisons tout pour qu'en 2025, le congrès Self qui singularise d'une certaine façon l'association, puisse s'organiser. Le budget prévisionnel prend en compte cet objectif avec l'idée de réduire les coûts en s'appuyant sur une université en particulier pour obtenir des locaux moins couteux et s'allier avec les énergies partenariales motivées par cette aventure.

Deux pistes avancent plutôt bien pour les années 2026 et 2027. Une avec l'Université de Nanterre et l'autre avec un consortium de consultants Nantais. Plusieurs rendez-vous permettent de croire au sérieux de ces prochaines perspectives.

En tous les cas, le congrès 2025 sera porté par le CA de la Self en partenariat avec les associations proches de nous et nous vous communiqueront prochainement l'état d'avancée de ce projet prévu du 2 au 4 juillet.

De même, l'engagement au sein du CA nécessite un travail régulier et soutenu et non insoutenable pour traiter l'ensemble des sujets qui paraissent utiles à la communauté.

C'est pourquoi j'invite tout un chacun à candidater pour rejoindre le CA.

En effet, 4 départs sont prévus cette année et le poste de président est au moment de la rédaction de ces lignes, vacant.

Pour ma part, j'aurai vécu une première et belle année en tant que membre m'associant au bulletin avec Camille, 3 autres années comme secrétaire général ravi d'avoir pu travailler avec les présidentes successives (Véronique et Béatrice) et ces 2 dernières années comme Président proche de Karine et de l'ensemble des autres collègues que je remercie après avoir passé des moments jamais difficiles mais fructueux.

J'en retire de la richesse au travers d'échanges et d'actions menées avec mes collègues du CA et ceux que j'ai pu croiser au fil des années, les partenariats et des rencontres toujours fécondes.

J'ai essayé de m'investir pour que la Self reste notre maison commune comme évoqué par un collègue lors d'une AG « ballotée » et j'ose croire que l'ergonomie et les nouvelles générations d'ergonomes sauront faire prospérer notre discipline en France et à l'international autour de l'ergonomie des activités humaines.

Comme toute organisation, la Self a vécu des moments de résistance, de contradictions, de relations parfois délicates pour tenir les 2 bouts et les points de vue. Mais elle reste finalement une belle expérience vécue avec des hommes et des femmes de valeur qui œuvrent pour le bien commun des ergonomes et de l'ergonomie de l'activité.

Le meilleur est sans doute devant la Self et les mois et années à venir offriront encore des débats passionnés au sein de notre communauté pour le bien du plus grand nombre.

Bien entendu, en retraite active, je resterai au contact et si je peux encore servir et aider, alors ça sera avec plaisir.

A prestu !

Philippe NEGRONI
Président de la Self

Glossaire des acronymes

ARTEE : Association pour la Reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen
CE2 : Collège des Enseignants Chercheurs en Ergonomie
EJC : Ergonome Junior Certifié
FEES : Federation of European Ergonomics Societies
ICSI : Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle
JPR : Jeunes Pratiques en Réflexion (commission de la Self)
IMdR : Institut pour la Maîtrise des Risques
OIT : Organisation Internationale du Travail
ORME : Organisation Représentant les Métiers de l'Ergonomie
PISTES : Perspectives Interdisciplinaires Sur le Travail Et la Santé
PCO : Progress Congress Organizer
RJCE : Réseau de Jeunes Chercheurs en Ergonomie
RP2 : Risques Professionnels et Représentation du Personnel
SELF : Société d'Ergonomie de Langue Française

Candidatures reçues pour intégrer le Conseil d'Administration de la Self

Cette année 4 postes d'administrateur·trice·s sont à pourvoir au Conseil d'Administration.

Quatre administrateur·trice·s sont membres sortant·e·s du Conseil d'Administration :

- Philippe Négroni, Président, en fin de 2ème mandat,
- Marianne Lacomblez en fin de 2ème mandat,
- Anne Grunstein, en fin de 2ème mandat ,
- Alexandre Morais a démissionné lors du CA de la Self le 10 janvier 2024, il était en cours de son 1er mandat.

Liliana Cunha
Universidade do Porto – Faculdade de Psicologia e de Ciências da Educação
Centro de Psicologia da Universidade do Porto
Rua Alfredo Allen,
4200-135 Porto

Porto, le 12 septembre 2024

À l'attention de Karine Chassaing, Secrétaire Générale de La SELF

Objet : Candidature pour intégrer le Conseil d'Administration de la SELF

Madame,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous présenter ma candidature pour intégrer le Conseil d'Administration de la Self.

Au bout de 23 années d'expérience en tant qu'étudiante et doctorante de Marianne Lacomblez, en psychologie du travail, et ensuite chercheuse et enseignante, toujours en psychologie du travail, à l'Université de Porto, j'ai eu plusieurs occasions de participer à de nombreux moments de débat lors des congrès de la SELF. J'y ai présenté des recherches menées, par exemple, dans le secteur des transports collectifs ou dans celui de la transformation du liège - et, plus récemment, relatives aux effets des transformations technologiques sur la reconfiguration de l'expérience des travailleurs/euses et sur les évolutions de leur santé. Appartenant au réseau du groupe GAS (Genre, Activités, Santé), une perspective de genre est toujours une dimension importante de mes travaux.

Par ailleurs, je fais partie de la direction de la revue Laboreal.

J'ai donc suivi régulièrement les activités de la SELF et souhaiterais participer à présent de manière plus engagée au développement d'une association scientifique qui a toujours représenté pour moi un « monde commun ».

Je vous prie d'agréer, madame la secrétaire générale, mes sincères salutations.

Liliana CUNHA

Nom : Liliana Cunha
Née le 23/11/1978
Activité professionnelle : Professeure Associée en Psychologie du Travail
N° d'adhésion : 2051

Le 16/09/2024,

Chère et cher collègues,

Suite à l'appel à candidatures lancé par le CA de la SELF cette année, j'ai le plaisir de vous faire part de mon intérêt pour un poste d'administrateur.

Diplômée de Lyon 2 en 2017 dans le cadre d'un développement professionnel, j'ai découvert la SELF durant mon année de master et ce fut un coup de cœur. J'étais émerveillée d'une discipline qui soit si vivante, qui accueille avec bienveillance les « jeunes » ergonomes de la profession, qui partage et assume collectivement ses doutes, ses coups de gueules et ses innovations.

Aujourd'hui je réponds à cet appel à candidature avec le souhait de soutenir le développement de la communauté des ergonomes, tout comme je me suis sentie soutenue par celle-ci dans mes premières années remplies de questions et de certitudes.

« Faire communauté » en 2024, est toujours un défi. Un paradoxe à lever pour promouvoir et échanger sur la diversité des pratiques. Ma motivation est donc de participer à continuer à faire vivre des espaces de débats sur notre discipline, qui sont de mon point de vue essentiel à sa survie, qui nourrisse la pratique de chacun, nous fasse grandir.

Je suis convaincue de ce que Hannah Arendt exprime si pertinemment : « le grand isolement c'est de nous entourer de personnes qui pensent comme nous » et c'est ce qui me motive dans ma participation à la SELF, participer à faire vivre des espaces de rencontre d'ergonomes en permettant à cette extraordinaire discipline de continuer à se nourrir des singularités de chacun.

Je m'engage modestement à partager ma passion pour cet art et ses artistes, et apporter ma contribution à sa diffusion et sa promotion si vous estimez que ma candidature est pertinente.

Veuillez recevoir, cher·es collègues, l'expression de mes sincères salutations.

Véronique RUIZ JIMENEZ
Chargée de mission
Expertise - Ergonomie
CHEOPS

Le 18 septembre 2024,

Chers confrères et chères consœurs,

Après plus de 10 ans de recherche et de pratique en ergonomie, j'espère avoir l'opportunité de m'impliquer davantage dans notre communauté en présentant ma candidature au CA de la SELF.

J'ai travaillé pendant 4 ans en tant qu'ergonome interne dans l'industrie chimique, période durant laquelle j'ai réalisé un doctorat en ergonomie à l'Université de Bordeaux. Par la suite, j'ai travaillé comme ergonome consultant en cabinet de conseil, avant de devenir consultant indépendant ces trois dernières années. Et récemment, j'ai complété mon cursus universitaire par un Master en « Management, Conseil et Changement » à l'IAE Lyon 3.

Je garde en parallèle un pied dans le milieu de la recherche et de l'enseignement universitaire, en tant que chercheur invité auprès de l'Équipe d'Ergonomie des Systèmes Complexes de Bordeaux, et en tant que vacataire dans des Masters d'ergonomie et de psychologie du travail.

À travers mon engagement au sein de la SELF, je souhaite en particulier contribuer à renforcer le rôle de l'ergonomie dans le traitement des questions d'organisation et de management, et participer à la fondation de nouveaux ponts entre l'ergonomie et les autres sciences humaines et sociales.

Au sein de la SELF, j'espère ainsi pouvoir mettre au profit de la communauté mon expérience dans plusieurs formes de pratique et dans plusieurs disciplines.

Loic GROSDEMOUGE
Ergonome, docteur en ergonomie
Dirigeant de METTHOD

Damien HUYGHE
2 la moutelais
35630 Vignoc

Société d'ergonomie de langue française
Aux membres du CA
aux membres de l'association

Septembre 2024

Candidature au conseil d'administration

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai le plaisir et l'honneur par la présente de vous proposer ma candidature pour faire partie du CA de self, en cette 30éme année de ma vie d'ergonome.

C'est donc la candidature d'un ergonome un peu patiné, largement impliqué dans le métier à diverses occasions depuis 1994, et pas tout à fait assagi, que je vous propose pour aider le collectif et notre communauté à continuer d'avancer tout en étant relié à notre passé et aux évolutions considérables du monde du travail et de nos pratiques de ces dernières années.

Ergonome donc depuis 1994, impliqué en Rhône alpes au GERRA dans les années 2000, co-fondateur d'Idénéa ergonomie, membre et président d'Artee et représentant français au CREE pour ARTEE pendant 6 ans dans les années 2010, entre autres, … ; j'ai eu la chance de participer, de bénéficier ou d'essayer à ma façon de secouer nos énergies à de multiples occasions via nos échanges de pratiques professionnelles. J'ai aussi eu la chance de participer en 2006 à IEA Maastricht et d'être impliqué dans l'organisation du congrès de la SELF à Lyon notamment (2009 ?). J'ai aussi été longtemps membre du comité scientifique des journées de Bordeaux.

Consultant et dirigeant ergonome pendant 20 ans, j'ai fait un détour de 7 ans par le statut de salarié en tant que manager, directeur et ergonome, et je suis depuis 5 ans également artiste peintre et dessinateur, et largement impliqué dans la transition « écologique ». J'interviens épisodiquement dans différentes formations du métier des ergonomes et dans d'autres professions pour valoriser l'ergonomie. Je suis également présent et actif dans plusieurs autres réseaux plutôt managériaux tels que le CJD, GERME ou Réseau Entreprendre ; ce qui, je crois me permet de comprendre plus sincèrement les convergences et divergences entre nos différentes façons d'être ergonome dans ce monde contemporain.

Maintenant Breton et Rennais, et de nouveau consultant dans ma nouvelle structure « Différemment », je serai donc heureux, si vous y voyez aussi un potentiel intérêt pour nous toutes et tous, d'apporter un peu de beurre salé et mon énergie un peu érodée mais toujours là, au groupe du CA, à l'association et à la communauté

Damien

Déborah Gaudin
Route d'Anzère 5
1966 Ayent (Suisse)
+41 78 727 25 88
deborah.gaudin@gmail.com

Fait à Ayent, le 20/09/2024

Objet : Candidature pour intégrer le Conseil d'Administration de la SELF

Madame,

Suite à l'appel à candidatures au CA de la SELF, je vous fais part de mon intérêt à intégrer le Conseil d'Administration de la Société d'Ergonomie de Langue Française.

La SELF rassemble un ensemble de professionnel-le-s intéressé-e-s par la promotion de la recherche, de la pratique et de l'enseignement en ergonomie. Elle soutient les échanges au sein de cette discipline à travers différentes contributions, en particulier avec l'organisation d'un congrès annuel auquel j'ai pu participer à plusieurs reprises (2015, 2017, 2018, 2019, 2022, 2023). Je souhaite soutenir ce dispositif et plus largement les missions de l'association afin de représenter et défendre l'ergonomie à l'échelle nationale et internationale.

Investie dans cette discipline depuis près de 10 ans à travers un parcours professionnel varié, dans les domaines de la recherche, de la pratique et de l'enseignement, j'aimerais contribuer à renforcer les liens entre les multiples orientations de l'ergonomie et la diversité des contextes nationaux où s'inscrit l'ergonomie.

Enfin, je suis enthousiaste à l'idée de pouvoir aider à l'organisation d'un prochain congrès qui favoriserait la rencontre entre les ergonomes et qui ferait connaître le caractère scientifique et l'intérêt pratique de l'ergonomie.

Dans l'attente de nouvelles de votre part, je vous prie de recevoir, Madame la secrétaire générale, mes cordiales salutations.

Déborah GAUDIN

À Lille, le 20 septembre 2024

Jeanne Thébault
Maitresse de conférences à l'Université de Lille
Faculté de Psychologie, des Sciences de l'Éducation et de la Formation - PsySEF
Laboratoire PSITEC - ULR 4072
3 rue du Barreau
59650 Villeneuve d'Ascq

À l'attention de Karine Chassaing,
Secrétaire générale de la SELF,

Objet : Candidature au Conseil d'administration de la SELF

Madame la Secrétaire générale,

Je souhaite, par la présente, faire acte de candidature au Conseil d'administration de la SELF.

Après un parcours universitaire au sein de différentes formations en Ergonomie (Paris 8 - Saint-Denis, Paris 10 - Nanterre, Bordeaux et le Cnam), un Post-Doctorat au CEE (Centre d'Études de l'Emploi) et une année d'exercice en tant qu'ergonome interne à la SNCF, j'ai obtenu un poste de maitresse de conférences en Ergonomie à l'Université de Lille en 2015. Mon parcours s'est aussi construit, et se poursuit, au sein de l'équipe du Gis-Creapt (Groupement d'Intérêt Scientifique – Centre de Recherche sur l'Expérience, l'Age et les Populations au Travail), en tant que membre active et représentante de l'Université de Lille au Comité de Direction.

Je me suis par ailleurs investie au sein du Bureau du CE2 (Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie) en tant que secrétaire et co-secrétaire pendant 6 ans (2017-2023), ce qui m'a permis de participer à plusieurs actions, et notamment à la promotion et la défense des formations au métier d'ergonome, à travers la mise en place de la certification « EJC » (Ergonome Junior Certifié).

Je souhaite poursuivre mon engagement au sein de la communauté des ergonomes pour soutenir le travail du Conseil d'administration de la SELF dans son projet de promotion de la recherche, de la pratique et de l'enseignement de l'Ergonomie. Je souhaiterais particulièrement m'investir dans ses actions de concertation et de coordination avec les différentes associations et instances en lien avec nos divers contextes d'exercice.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes sincères salutations.

Jeanne Thébault

Conditions pour devenir Membre actif de la SELF

Les candidats devront satisfaire à au moins deux des critères suivants :

- avoir suivi une formation diplômante en ergonomie ou dans un domaine en rapport étroit avec l'ergonomie,
- exercer une activité professionnelle de recherche, d'enseignement ou de pratique en ergonomie ou dans un domaine en rapport étroit avec l'ergonomie,
- avoir contribué au développement de l'ergonomie, attesté par des publications scientifiques, des études qui font référence, ou des actions reconnues dans le domaine.

Toutefois, des candidatures ne répondant pas strictement à ces critères pourront être retenues sur proposition du Conseil d'Administration.
Chaque dossier comprend un curriculum vitae, une lettre de demande d'adhésion ainsi qu'une lettre de parrainage/marrainage d'un membre actif.

LES DÉLÉGUÉS AUX CANDIDATURES

Marianne LACOMBLEZ

E-mail : candidature@ergonomie-self.org

La cotisation annuelle est actuellement de 95 Euros

Conditions pour devenir Membre étudiant de la SELF

Les étudiants, en formation initiale, peuvent devenir membres Étudiants de la SELF pour une année civile. Les personnes qui poursuivent des études en thèse ou en formation par alternance bénéficient du statut de membre étudiant. Les membres actifs reprenant une formation académique peuvent solliciter le statut de membre étudiant.
Chaque dossier comprend un curriculum vitae, une lettre de demande d'adhésion ainsi qu'une lettre de parrainage/marrainage d'un membre actif.
La demande doit être accompagnée d'une copie de l'attestation (ex : carte d'étudiant) correspondant à l'année en cours et sera renouvelée chaque année.
En fin de son parcours de formation, tout membre étudiant peut devenir ensuite membre actif, moyennant le changement du montant de sa cotisation.

La cotisation annuelle est actuellement de 20 Euros

Pour toutes autres démarches (changement de nom ou d'adresse, etc.) s'adresser au :

SECRÉTARIAT DE LA SELF
Marie GIUDICELLI
625 Chemin des Bousquetiers
83136 Néoules
Tél : (+33)6 34 66 47 50
Email : marie.giudicelli@ergonomie-self.org

Pour la gestion administrative, les comptes rendus du Conseil d'Administration et l'organisation des Assemblées Générales :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SELF
Karine CHASSAING
E-mail : karine.chassaing@ergonomie-self.org

Société d'Ergonomie
de Langue Française